

Favoriser le travail décent de personnes en situation de précarité – Sénégal/ France

Santé sécurité au travail
Travail décent
Droit à la protection sociale



Renforcer les actions syndicales pour favoriser l'accès à la protection sociale de travailleur.euse.s précaires ou informels

Au Sénégal, le droit à un travail décent, notamment l'accès à un système de protection sociale et à des conditions de travail préservant la santé et la sécurité des personnes reste encore partiel pour une part importante des travailleur.euse.s du secteur informel (environ 80% de la population).

En France, l'évolution du monde du travail et la naissance de nouvelles formes de travail (travailleurs des plateformes numériques, travailleurs indépendants...) créent de nouvelles formes de précarisation de l'emploi.

Fortes de leurs expériences et compétences respectives l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal), la CFDT-IB (Confédération française démocratique du travail - Institut Belleville) et ESSENTIEL se sont engagées aux côtés de deux groupements de femmes transformatrices de produits halieutiques dans les localités de Yenne et Mbao (Région de Dakar).

Il s'agit, au travers de cette initiative, d'expérimenter un accompagnement global, de ces deux groupements de femmes (accès durable à un système de protection sociale pour les femmes et leur famille, alphabétisation, amélioration des conditions d'hygiène/sécurité au travail, amélioration des outils de production...).

En parallèle, les acteurs visent en 2021 à conduire un travail de recherche croisée entre le Sénégal et la France sur les stratégies syndicales pour favoriser l'accès aux droits et l'amélioration des conditions de travail de personnes en situation de précarité économique.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des initiatives pilotes du programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement conduit par le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale).



Points clés

Travail décent - Stratégies sociales et syndicales



Septembre 2019 à Décembre 2021



Partenaires locaux principaux:

- 2 groupements de transformation de produits halieutiques 250 femmes et leurs familles
- Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSA)



Avec le soutien de :

- CFSI
- CFDT- Institut Belleville
- ESSENTIEL



Femmes membres d'un groupement de transformation de produits halieutiques

Quelques mots concernant l'UNSA

L'UNSA est une confédération syndicale sénégalaise dont le fonctionnement est basé sur les principes d'autonomie, de justice sociale et de lutte pour la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs. La problématique de l'économie informelle est au cœur de l'agenda syndical de l'UNSA. Secteur à fort potentiel de création d'emplois et de revenus, l'informel demeure le premier pourvoyeur d'emplois au Sénégal.

Cependant ce secteur reste marqué par de nombreux déficits en matière de travail décent : des emplois de mauvaise qualité, peu productifs et mal rémunérés qui ne sont ni reconnus ni protégés par la législation, l'absence de droits pour les travailleuses, une protection sociale très insuffisante, l'absence de représentation et de voix au chapitre. Pour lutter contre les inégalités et promouvoir le travail décent dans l'économie informelle, l'UNSA s'est engagée à accompagner les travailleuses et travailleurs de l'informel à travers une démarche qui vise :

- ✦ l'organisation, la structuration et la mise en réseau des unités de production informelles ;
- ✦ le renforcement des capacités techniques et professionnelles des acteurs ;
- ✦ l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail ;
- ✦ l'accès à la protection sociale ;
- ✦ la participation au dialogue social.

Témoignage de l'UNSA



Mme FAMBAYE NDOYE,
Responsable du département
protection sociale, UNSA

ESSENTIEL : Comment la crise sanitaire que nous vivons actuellement a-t-elle été vécue par les travailleuses sénégalaises ?

Fambaye : Durant la pandémie du covid-19, les mesures prises par le Sénégal pour protéger les populations ont eu des impacts socio-économiques sans précédent sur toutes les catégories de travailleurs et de travailleuses. Dans le secteur dit formel : beaucoup d'entreprises ont été obligées de fermer ou de réduire leur effectif, mettant ainsi plusieurs travailleuses en chômage technique et certains.e.s ont été simplement licenciés.e.s, et ceci malgré les mesures de protection de l'emploi prises par l'Etat. Dans le secteur dit informel, dépendant pour la plupart d'un revenu journalier, avec des activités économiques souvent précaires, les travailleuses ont basculé dans un état de pauvreté et de vulnérabilité à cause de l'absence de toute forme de protection ou d'assistance sociale.

ESSENTIEL : De votre point de vue, quelles sont les raisons qui doivent pousser les acteurs syndicaux à s'investir dans la promotion des droits des travailleuses du secteur informel au Sénégal ?

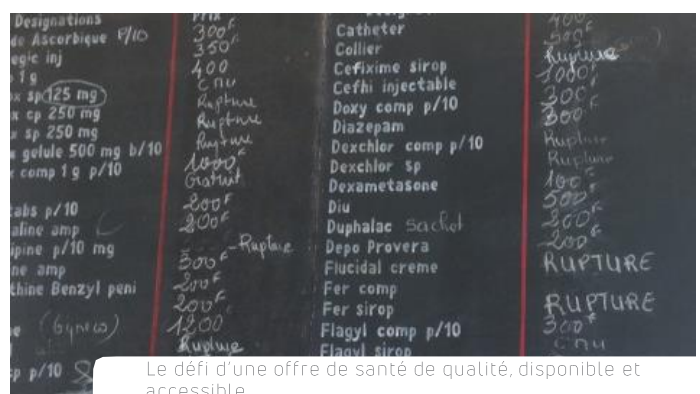
Fambaye : Les syndicats doivent se mobiliser plus et mieux pour les droits des travailleuses du secteur de l'économie informelle, car ces derniers sont des travailleurs au même titre que ceux du secteur formel et ce secteur absorbe plus de 90 % des emplois dans nos pays. Nous ne devons pas non plus oublier que le travail décent pour toutes est un défi pour le mouvement syndical, en référence aux recommandations de l'OIT, N° 202 sur les socles de protection sociale et 204 sur la transition de l'économie informelle.

ESSENTIEL : En quoi notre projet commun peut-il permettre à l'UNSA de mieux aborder l'accompagnement des acteurs du secteur informel ? Quels sont les défis à relever par votre organisation ?

Fambaye : L'UNSA s'est investie dans l'accompagnement des travailleuses du secteur informel pour une transition vers l'économie formelle. Pour ce faire nous avons besoin de développer des stratégies, mais aussi des outils et des services pour ces derniers. C'est dans ce sens que ce projet commun, qui nous permet de satisfaire un besoin essentiel et crucial comme la couverture sanitaire des femmes transformatrices de produits halieutiques de Yenne et Mbao constitue une avancée considérable dans les stratégies syndicales de l'UNSA liées à la formalisation.



Atelier de travail avec les femmes transformatrices de produits halieutiques



Le défi d'une offre de santé de qualité, disponible et accessible

Focus sur l'analyse croisée des stratégies syndicales France-Sénégal

Savoir comment adapter son action pour favoriser la généralisation du travail décent est une question qui se pose à toute organisation syndicale. Bien qu'évoluant dans des contextes différents, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNAS) sont confrontées aux questions que soulève cet enjeu dans leurs réflexions quotidiennes.

Aussi, dans le cadre de ce projet, un travail de recherche est prévu dans l'optique de mieux identifier des stratégies et actions syndicales qui existent et peuvent être développées pour favoriser l'accès aux droits et l'amélioration des conditions de travail de certaines catégories de travailleurs.euses touchés ou menacés par des situations de précarité économique.

Une attention sera plus particulièrement portée à des personnes évoluant dans l'économie informelle au Sénégal et dans les nouvelles formes de travail indépendant en France.

Retours du terrain - Regards croisés :

- Elodie AÏSSI, en charge des projets internationaux, Service international-Europe au sein de l'Institut Belleville (CFDT)

- François RAIMBAULT, Bénévole référent du projet et membre du Conseil d'Administration d'ESSENTIEL

ESSENTIEL : Vous avez mené une mission avec les partenaires au démarrage du projet, qu'est ce que vous retenir de cette mission ?

François : Cette mission courte (5 jours), riche et dense, m'a permis de découvrir le contexte du projet (lieux et conditions de travail des groupements de femmes), de découvrir les différents partenaires, leurs missions et compétences, l'existence, l'organisation et les moyens de l'offre de soins et aussi d'appréhender les enjeux en matière de protection sociale. Les 2 groupements ont des attentes fortes en matière d'organisation et de santé.

Elodie : La mission a permis d'échanger à nouveau avec les femmes des deux groupements, ainsi qu'avec les organisations identifiées pour intervenir dans le cadre de l'accompagnement proposé aux femmes (alphabétisation fonctionnelle, santé sécurité au travail, etc.).

Ces échanges ont permis de préciser le contenu des activités planifiées ainsi que les modalités d'intervention de chacun des partenaires. Des discussions ont également eu lieu avec des acteurs de la protection sociale, pour mieux appréhender les dispositifs existants en la matière et les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, une réunion multi-acteurs s'est tenue, permettant de répondre aux interrogations qui pouvaient persister sur la mise en œuvre du projet d'une part et de favoriser une meilleure connaissance des partenaires entre eux d'autre part. La diversité des compétences ainsi que la complémentarité des différents acteurs amenés à s'investir dans le projet laisse présager d'une dynamique très intéressante pouvant être développée dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux femmes des deux groupements. Cependant, cet accompagnement devra être à la fois suffisamment bien planifié et coordonné pour faciliter les interventions de chaque acteur, tout en étant suffisamment flexible pour s'adapter au mieux aux besoins et réalités des femmes concernées.

ESSENTIEL : Vous venez également de participer à la restitution de l'étude de faisabilité sur la prise en charge du risque maladie des femmes des groupements partenaires et de leurs familles. Quelles en sont les grands défis pour l'avenir ?

Elodie : L'un des principaux défis qui se pose aujourd'hui est que les femmes des deux groupements puissent discuter des principaux résultats de l'étude puis travailler avec l'UNAS, le consultant et les acteurs de terrain pour élaborer un mécanisme réellement adapté à leurs besoins et réalités en matière d'assurance maladie.

L'étude effectuée permet en effet de dresser des constats généraux et de grandes lignes dont il est nécessaire d'avoir connaissance dans un premier temps, mais il est désormais utile qu'un travail d'affinage soit réalisé avec les femmes.

En effet, celles-ci étant les premières concernées par ce mécanisme d'assurance maladie, il est primordial qu'elles tiennent un rôle central dans la démarche de conception de celui-ci.

François : L'offre de soins existe, tout comme quelques dispositifs de protection sociale, mais cette réalité ne doit pas cacher des carences (financement, disponibilité des médicaments, qualité de l'offre, panier de soins des offres de protection sociale, gouvernance des instances...) qu'il convient de travailler et de résorber pour répondre aux attentes des femmes des deux groupements.

La formation des femmes, leur bonne compréhension du fonctionnement d'un système solidaire de protection sociale (type mutuelle) ainsi que leur implication dans sa gouvernance m'apparaissent comme les défis à relever dans ce projet.



Comprendre les enjeux du programme CAAC

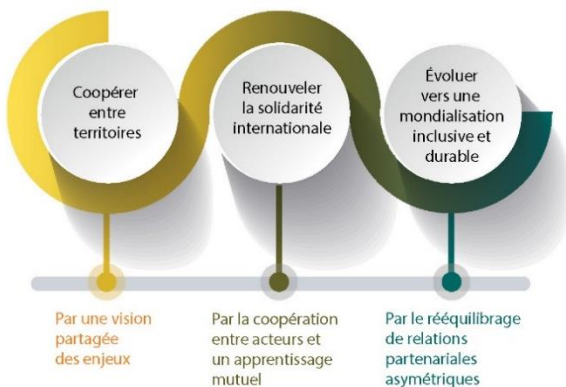
CAAC - Coopérer Autrement en Acteurs de Changement

Le présent projet est une initiative pilote qui s'inscrit dans le cadre du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement qui bénéficie d'un financement du CFSI et de l'AFD.

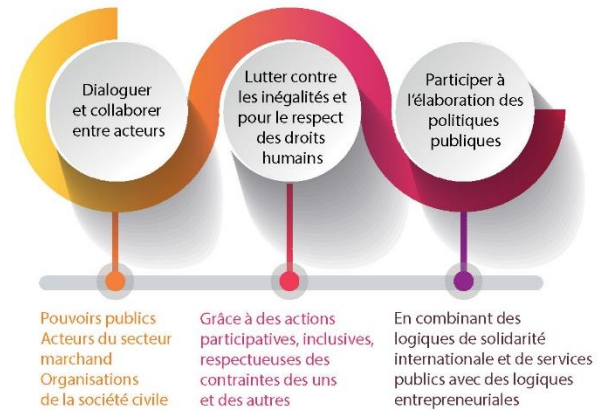
Ce programme est dédié à la structuration des organisations de la société civile qui participent à la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Il participe au renouvellement des pratiques de coopération en associant des acteurs de différentes natures, capables de relier l'économique et le social pour agir ainsi en acteurs de changement.

Le CAAC invite les OSC membres de la plate-forme CFSI à élargir leurs partenariats, en coopérant de territoire à territoire avec une pluralité d'acteurs issus des secteurs sociaux, marchands, politiques, de l'enseignement et de la recherche, en France et à l'international.

Passer de l'aide d'un territoire vers un autre, à leurs interdépendances



Associer des acteurs de nature différente pour lutter contre les inégalités



Le CFSI en quelques mots

Le CFSI, dont ESSENTIEL est membre, regroupe 24 organisations agissant pour la solidarité internationale. Le CFSI agit pour des transitions économiques, environnementales et sociales inclusives car :

- les ressources limitées de la planète imposent de produire et consommer autrement : il porte une attention particulière à la promotion d'une agriculture et d'une alimentation respectueuses de l'environnement et créatrices d'emplois décents ;
- l'économie sans le social produit une société où priment la marchandisation et la rentabilité au profit d'un petit nombre. Ses programmes s'inscrivent dans une économie au service de l'humain. Ils visent à faire valoir la solidarité et non la compétition. Ils contribuent à la création de richesses et aux conditions de leur redistribution.

Vous souhaitez vous engager sur un projet ?

Faites un don ponctuel ou régulier

Soutenez ESSENTIEL en adhérant

Engagez vous à nos côtés, mobilisez les compétences de vos collaborateurs

Rejoignez ESSENTIEL !

Nous recherchons des bénévoles ayant des compétences dans les domaines du sanitaire, du médico-social, de la protection sociale mais aussi des compétences transversales pour accompagner la vie de l'association

Association ESSENTIEL

29 quai François Mitterrand 44273 Nantes Cedex 2

+33 2 40 35 31 63

essentiel-international.org

contact@essentiel-international.org

Ils sont engagés aux côtés d'ESSENTIEL :

